



JOURNAUX ANGLAIS.

Chambre des Lords, 12 février.—Le marquis de Londonderry développe sa motion relativement aux affaires d'Espagne. Qu'il me soit permis d'abord de me plaindre des refus que lord Melbourne a presque constamment opposés à mes demandes de communication de pièces relatives aux affaires de ce pays. Nos ministres ne se sont pas fait faute de récriminations violentes contre don Carlos, à l'occasion de la publication de son fameux décret: "l'occasion c'est maintenant un fait bien connu que ce prince n'a eu recours à cette mesure énergique qu'après y avoir été poussés par les craintes des généraux chrétiens, et que ce n'était qu'une affaire de représailles. On nous a déclaré que notre cabinet espérait que le gouvernement espagnol, grâce à sa prudence, et à son énergie, parviendrait bientôt à rétablir la paix dans la Péninsule. Depuis 8 mois nous avons vu se succéder en Espagne au moins cinq ou six premiers ministres, dont le dernier, M. Mendizabal, a été, je crois, réfugié dans ce pays, et a étudié les questions financières dans les coulisses de notre bourse. Il a commencé par ordonner la levée d'une armée de cent mille hommes, et sur ce nombre un dixième seulement a répondu à l'appel. Quant à ses mesures financières, on ne peut rien en dire. Il a dissous les cortès un mois à peine après leur avoir demandé un vote de confiance; et il a vu son armée sortir de Vittoria pour faire une pointe dans les montagnes, et forcé de battre ignominieusement en retraite. Je le demande encore une fois, en présence d'un tel état de choses, sur quel motif nos ministres ont-ils pu s'appuyer pour exprimer dans les discours du trône l'espoir prochain du triomphe du gouvernement de la reine ?

Le marquis de Londonderry termine en demandant que le ministre dépose sur le bureau de la chambre, outre une copie de la correspondance de lord Palmerston et de l'évêque de Léon, un relevé de toutes les armes, munitions, fusées à la Congreve, bâtiments et provisions fournis à la reine d'Espagne par le gouvernement anglais; les quittances du gouvernement espagnol pour ces divers objets, s'il y en a; enfin une liste contenant les noms des officiers anglais à demi-soldé actuellement enrôlés sous les bannières de la régence. Lord Melbourne.—Je commence par déclarer que je ne m'oppose pas à la communication demandée par lord Londonderry. D'abord en ce qui concerne l'assistance que nous avons prêtée au gouvernement de la reine, je ne pense pas que l'on puisse soutenir qu'elle n'était pas obligée, et si j'avais besoin, sur ce point, d'une autorité, je citerais celle du duc de Wellington qui, lorsqu'il occupait le ministère des affaires étrangères, déclara qu'il était prêt à agir comme agit aujourd'hui le gouvernement actuel.—On a parlé du crédit illimité qui nous a été accordé par la chambre des communes relativement au secours à fournir à l'Espagne. Je ferai observer qu'il a été bien convenu que les secours seraient réglés par les circonstances, et que le gouvernement agirait à cet égard avec la discrétion que réclame une sage économie et l'intérêt bien entendu du pays.

Lord Londonderry n'a pas interprété avec plus de justice le passage du discours du trône relatif à la France, car bien que ce passage soit conçu de manière à laisser supposer qu'il existe des divisions entre les deux pays, il contient positivement une assurance contraire. Le gouvernement a fait demander plus d'une fois des explications à don Carlos au sujet du décret relatif aux prisonniers pris les armes à la main; il a toujours été répondu que le décret était maintenu et qu'il continuerait à être exécuté. Lord Londonderry s'est beaucoup étendu sur les atrocités commises par les chrétiens; j'ai tout lieu de croire que la peinture en a été exagérée, cependant je considérerai comme un devoir de faire une enquête scrupuleuse à cet égard. Lord Londonderry a cherché également à flétrir les soldats anglais enrôlés sous les drapeaux de la reine d'Espagne, et il est allé jusqu'à dire qu'ils déshonoraient le nom anglais et l'uniforme militaire. Je déclare que, d'après tous les renseignements qui me sont parvenus, la conduite de ces troupes a été telle qu'elle aurait fait honneur aux soldats que lord Londonderry a commandés jadis dans ce même pays.

Lord Aberdeen se félicite de l'unanimité d'honneur et de réprobation que soulèvent les atrocités de la guerre civile en Espagne. Il regrette vivement comme lord Londonderry, que le gouvernement ait cru devoir suspendre le bill relatif aux enrôlements étrangers, et qu'il ait permis aux soldats anglais de prendre part à une aussi déplorable lutte, mais lord Aberdeen pense que la chambre fera bien pour le moment de ne pas pousser plus avant cette discussion.

Un autre lord adresse une interpellation à lord Melbourne, ayant pour but de savoir si le gouvernement avait reçu quelque communication officielle relativement aux six prisonniers anglais que l'on dit avoir été fusillés par ordre de don Carlos. Lord Melbourne: Il est vrai que six prisonniers ont été fusillés.

Le Marquis de Londonderry: Je ne puis m'empêcher de faire remarquer à la chambre que le premier ministre n'a pas daigné lui faire connaître les motifs sur lesquels il fondait son opinion, que la guerre civile en Espagne sera promptement terminée par la vigueur et la fermeté du gouvernement.

Chambre des communes, 16 février.—M. Roebuck dit que comme il comprenait que l'honorable sous-secrétaire pour les colonies n'était pas prêt à entrer sur le sujet de sa (de M. Roebuck) motion pour obtenir copie des instructions données à lord Gosford et aux commissaires chargés de s'enquérir des griefs dont se plaignent le Bas-Canada, et comme il voulait avoir une conférence particulière avec lui à cet égard, il serait peut-être aussi bien de remettre sa motion pour le présent.

Sir G. Grey dit qu'il était prêt à exposer ses vues à la chambre. La chambre d'assemblée avait prouvé qu'elle était guidée par le désir le plus ardent et le plus honnête d'avancer les intérêts de la colonie. Cependant comme il existait une belle perspective d'ajuster les difficultés entre ce pays et le Canada, il pensait qu'il serait injurieux, de donner publicité aux instructions lorsque les négociations étaient encore pendantes. C'était la seule raison qui le fit objecter à la motion.

communication avec cet honorable monsieur; mais comme on l'avait souvent accusé de créer la confusion, il (M. Roebuck) rendait témoignage au fait que la recommandation de l'honorable et savant monsieur avait consolidé la paix, et avait concouru à resserrer les liens qui unissent cette colonie à la métropole. Il avait pu connaître que cet honorable et savant monsieur avait tout fait pour préparer les esprits en Canada à recevoir dans un esprit de conciliation toutes les propositions de lord Gosford. Lord Gosford, agissant dans le même esprit, avait tout fait en son pouvoir pour concilier le peuple. Il (M. R.) était fâché de dire que cette conduite de la part du gouverneur lui avait attiré les injures les plus virulentes de la part d'un parti qui s'était nommé le parti constitutionnel et anglais; mais il croyait que les louables efforts du noble lord seraient couronnés de succès. Il demanda à retirer sa motion. Ce qui fut accordé.

Le comité nommé pour s'enquérir de l'affaire de M. O'Connell et de M. Raphaël, ne s'assemblera que le 1er mars; et les débats en comité sur l'élection de Dublin auront lieu le jour précédent. O'Connell perdra son siège comme membre pour Dublin, si ce comité donne une décision qu'on pense devoir lui être défavorable.

F. Davis, ci-devant surintendant en Chine, va publier deux volumes (ornés de gravures en taille-douce) intitulés "Description générale de l'empire de la Chine et de ses habitants." Cet ouvrage promet d'être intéressant.

Lord Stowell, qui est mort dernièrement à un âge avancé, était frère de lord Eldon, et on dit qu'il a laissé un ouvrage considérable, savoir: des Souvenirs sur toutes les illustrations politiques et littéraires depuis cinquante ans.

On voit souvent le duc de Wellington dîner de compagnie au *Senior-club*; dans une occasion, la carte ayant été portée à 15d. au lieu d'un 1s., il ne consentit à la payer que lorsqu'elle fut réduite à 1s. Sa raison était claire; il s'est donné la peine d'y objecter, pour sanctionner le principe.

—Il a paru un paragraphe disant que l'évêque de Norwich était marié à une catholique, et qu'elle avait son confesseur dans sa propre maison. L'évêque de Norwich est veuf depuis douze ans, et a épousé une sœur (protestante) de feu lord Castle-croft, l'un des ultra-protestants en Irlande de son vivant.—(*Glasgow Courier*.)

M. T. Attwood présenta la pétition de l'Union Politique de Birmingham, couverte de vingt mille signatures. M. Dodgale nia que cette pétition exprimât l'opinion de la ville. On s'est procuré des noms d'une manière irrégulière. M. O'Connell défendit la pétition et ceux de qui elle venait, et maintint que les Anglais avaient droit de pétitionner pour des changements organiques. M. Scarslett, émit d'opinion que ceux qui demandaient de tels changements organiques tels qu'une réforme dans la chambre des lords, ou une réforme dans la monarchie, qui ne pouvaient s'effectuer que par une révolution, étaient des traitres envers l'état; la pétition fut mise sur la table.

Le 19 février, le Chancelier de l'Echiquier fit une motion pour obtenir une copie de la minute du trésor pour mettre à effet l'offre de lord Sidmouth de résigner sa pension de £3,000. La veille le noble lord Melbourne a reçu la lettre suivante: "My Lord, je vous prie de mettre devant le parlement la résignation de ma pension de £3,000 par année, que m'avait accordée S. M. George quatre. (Applaudissements.) S. MOUNTAIN."

Le comité de Carlow s'est assemblé vendredi matin; et a résolu que la chambre de comité ne serait ouverte qu'aux membres du parlement.

Londres, 12 février.—Les journaux et lettres de Lisbonne, jusqu'au 4 du courant, viennent d'arriver à Falmouth. Il paraît que le gouvernement juge la force militaire actuelle insuffisante pour le maintien de la tranquillité, car il vient d'ordonner une levée de 8,700 hommes par voie de conscription. Les provinces témoignent du mécontentement; dans la capitale, l'impopularité des ministres s'accroît tous les jours.

D'après les lettres privées, l'influence anglaise diminue considérablement à Lisbonne. Le traité de commerce qui existe entre les deux pays arrivera à son terme le 30 avril prochain, et tout porte à croire qu'il ne sera pas renouvelé, du moins avec des conditions aussi avantageuses pour la Grande-Bretagne. Cette dernière nouvelle a causé une sensation désagréable parmi les négociants de Londres qui sont liés d'affaires avec le Portugal.

—On a reçu les lettres et les journaux d'Athènes, en Grèce, jusqu'au 7 janvier. Si la prépondérance britannique est à Lisbonne sur son déclin, elle se relève à Athènes, du moins s'il faut en croire les derniers avis. M. Lyons, l'ambassadeur anglais, joint d'une grande faveur dans les conseils de la Grèce, le roi Othon et le roi de Bavière l'écoutent avec une faveur marquée. Par suite de ces circonstances, l'influence russe décroît naturellement dans le pays.

—Le *Sun* dit que trente membres de la chambre des communes, auxquels se sont adjoints quelques particuliers de distinction, ont rendu visite hier à lord Melbourne, pour lui exposer les motifs qui doivent faire désirer l'abolition du droit de timbre sur les journaux. Le premier ministre a accueilli cette députation avec beaucoup de faveur, il n'a pas élevé d'objections contre le principe même de la mesure, mais il a craint les conséquences qui pourraient en résulter pour la morale publique et religieuse de même que pour la tranquillité politique du pays. Cette démarche n'a donc obtenu aucun résultat, si ce n'est l'aveu du ministre que la diminution qui aurait lieu dans le revenu public, par suite de l'abolition du droit de timbre, n'est pas l'obstacle qui arrêterait surtout le gouvernement.

JOURNAUX DE PARIS. Une lettre insérée dans la *Gazette d'Ausbourg* annonce que le 9 janvier, un protocole, qui termine les différends entre la Sardaigne et le Portugal, a été signé à Londres, sous la médiation de l'Angleterre. Cette nouvelle est confirmée en ces termes dans une lettre de Lisbonne, en date du 3 février, publiée par le *Times*: "Le marquis de Loulé a fait officiellement annoncer dans le journal d'hier que les relations amicales avec la cour de Sardaigne ont été rétablies par la bienveillante médiation de Grande-Bretagne, l'ancien et fidèle allié du Portugal; et en conséquence les restrictions apportées aux relations commerciales des deux pays ont été immédiatement supprimées." — On écrit de Barcelone, le 7 février: "Le navire anglais le *Rodney* est rentré dans le port: Les recrues amenées ici sont dans un triste état; les hôpitaux sont encombrés de malades." — Nous avons sous les yeux une allocution pastorale adressée aux Anglais qui sont en France par

M. Luscombe, leur évêque; cette allocution est précédée d'une préface dans laquelle on parle des efforts faits par le roi de Prusse pour la réunion des églises, et des espérances qu'on peut concevoir d'un rapprochement avec l'église grecque. "Une louable uniformité quant aux bases fondamentales du christianisme, pourra donc s'établir de nos jours parmi les églises du monde entier, perspective consolante pour l'homme de bien, et qui doit faire tressaillir de joie toute âme véritablement chrétienne. Honneur, oui, honneur et paix céleste à ceux qui consacreront leurs talents ou leur influence à une si belle cause!"

M. Luscombe dit formellement que l'Eglise de Rome a conservé la succession régulière des ministres, les sacrements du baptême et de l'eucharistie; il ajoute qu'il la regarde comme une véritable branche, comme une des premières branches de la grande famille chrétienne.

— Avant hier (17 février) M. Vaillant, ancien rédacteur du *Pilote*, aujourd'hui rédacteur du *Solitaire*, a été arrêté au *Gymnase musical* en vertu d'un mandat de M. le préfet de police. On dit que cette arrestation se rattache aux déclarations de Pépin devant la cour des pairs.

JOURNAUX AMERICAINS. New-York, 2 avril.—Le nouveau bateau à vapeur le *New-York*, long de 230 pieds, doit faire après lundi prochain, deux voyages par jour à New-Haven, avec seulement des passagers, en partant de New-York à 7 heures a. m. et de New-Haven à 1 p. m.

—Le bateau à vapeur neuf, le *Massachusetts* part aujourd'hui à son premier voyage pour Providence.

—Smillie a complété une gravure pour le *Mirror*. Elle est de la plus grande perfection, et ajoute beaucoup à sa grande réputation. Le sujet est une vue magnifique des hauteurs de l'Hudson, peinte par Weir.

—Le jeune Kean, qui, dit-on, s'est beaucoup perfectionné, se propose de faire sous peu une visite aux Etats-Unis.

—Fanny Kemble doit nous laisser pour tout de bon le 1er mai.

—Nous apprenons avec chagrin par la *Gazette* de Newburg (du comté d'Orange), que près d'un dixième de tous les moutons et bêtes à cornes est déjà mort par le manque de grain et de foin. Depuis 125 jours la couche de neige est épaisse de 3 pieds. On ne peut avoir de pâturage avant mai, et le foin de la plupart des fermes sera consommé avant la mi-avril.

La police de New-York a découvert dernièrement qu'un ou deux coquins de cette ville faisaient un commerce régulier de marchandises volées, et qu'ils avaient des dépôts à la Nouvelle-Orléans et autres villes éloignées.

Washington, 1er avril.—Demain on va fixer le sort du Michigan, comme Etat. Mais il est douteux qu'il accepte les conditions que lui offre le bill du Sénat. Ce matin il a été présentée une représentation contre la frontière projetée par le Congrès, et contre toute autre différence de celle fixée dans la constitution du Michigan.

Boston, 1er avril.—La chambre des représentants a été hier le théâtre d'une lutte parlementaire des plus vives que nous ayons vues depuis plusieurs années. A onze heures de la matinée, M. J. L. Adams, de Boston, proposa la reconsidération du vote de mercredi soir, rejetant le bill amendé établissant une banque d'un capital de cinq millions—la motion fut appuyée par plusieurs orateurs. Ensuite eut lieu la votation et le résultat fut 236 pour, et 236 contre. Ensuite l'orateur requit les membres qui étaient entrés après que leurs noms avaient été appelés, de voter, et le résultat fut: 242 pour—et 241 contre.

M. Lawrence, de Boston, en annonçant ce vote, dit qu'il préférerait laisser la question ouverte à la délibération du peuple, et pour cela, il proposerait l'ajournement indéfini de la mesure, ce qui passa à l'affirmative—pour 261, contre 89.

Albany, 1er avril.—Le steamboat du Lac Genesee a commencé à voyager aujourd'hui.

Albany, 2 avril.—On s'attend que la rivière sera ouverte cette semaine jusqu'à West Point—la température est maintenant si chaude, que nos sleighs sont maintenant remplacés par les voitures d'été. Il faudra encore deux semaines avant de revoir l'activité du commerce le long de nos quais.

BAS-CANADA. Montréal, (mardi soir), 12 avril:—Une nouvelle tentative pour s'élever de la prison s'est faite dimanche. Les prisonniers dans les chambres n. 2, essayèrent de passer leur loisir constant à couper les barres de fer, que le gouvernement leur a fournies contre leur évasion. Joseph Vaillancour, George Rolland, Frs. Fournelle, Charles Notan, Joseph Lemarche, John Hill et Joseph Picard dans la chambre n. 1, et F. L. Launelle, Wm. Lane, Jos. R. Chartrés et Joseph Dollar, avaient levé le plancher et fait une plate-forme, d'où ils pouvaient sauter de la prison dans le jardin du roi. Le bruit donna avis à la sentinelle, et M. le concierge Holland, ainsi que le sergent et la garde, se mirent en frais de les recevoir.—(*Herald*.)

Extrait d'une lettre de Saint-Jean, (lac Champlain), en date du 9:—"La rivière d'ici à l'île-aux-Noix est ouverte, et beaucoup de glaces du lac sont descendues. On s'attendait, avec la température d'aujourd'hui, que la navigation s'ouvrirait dans une semaine. Le steamboat *Phœnix* a reçu de grandes réparations, et, avec le *Franklin*, commencera son service sur le lac immédiatement. En juin un nouveau bateau sera prêt. Le canal de Chambly est toujours convert de glaces. On dit que de grandes quantités de terre sont tombées dans le canal, et que plus tard, plus de dommage résultera de la même cause. Nos rues sont sèches et les voitures d'été en usage. Un nommé Montreuil, à l'âge de cent trois ans, a fait une marche de deux milles jeudi." (Courier.)

—La réunion du barreau de Montréal, qui a eu lieu samedi, sur la question de changer le tarif des honoraires des avocats et des officiers de la cour, a renvoyé la discussion à la prochaine vacance, où on se propose de faire des modifications à tous les honoraires de la cour, et suppléer une modification des règles de pratique. Un comité de neuf membres du barreau a été nommé à cette fin. (Gazette.) —La température depuis dimanche, à la suite de l'abat de neige, ressemble à celle du mois de janvier. Les oiseaux d'été ont tous disparu, et le monde n'en sait que dire.—(*Ibid*.) —La nomination de l'archidiacre Mountain comme évêque de Montréal, n'impose aucune charge additionnelle au gouvernement impérial. L'évêque de Québec résidera à l'avenir à Toronto, et aura sous sa surveillance immédiate le clergé de la province supérieure, tandis que l'évêque de Montréal, qui

retiendra les fonctions de recteur et d'archidiacre de Québec, agira comme évêque Suffragant, ayant sous sa charge le clergé du Bas-Canada.

"Son Excellence le Gouverneur-en-Chef, a adressé une lettre à la Corporation de cette ville, renfermant quelques suggestions pour le maintien du bon ordre et la protection des propriétés dans cette cité. Lord Gosford prend occasion au même tems de déclarer que l'acte constituant la Corporation étant sur le point d'expirer, si le Conseil de Ville lui soumet quelque plan pour obtenir l'objet qu'il signale, il fera tout ce qui dépendra de lui pour co-opérer dans une mesure d'une utilité aussi générale.

"Son Excellence ajoute qu'elle désire profiter de l'expérience et des connaissances locales de la Corporation quant aux besoins et aux vœux des citoyens de Montréal sur ce sujet.

"Le Conseil de Ville a renvoyé cette lettre à un comité spécial qui doit bientôt faire rapport. Nous reviendrons sur ce sujet important.—(*Mercure*.)

On dit que M. Austin Cuvillier a refusé d'agir comme commissaire de la maison d'industrie, conjointement avec MM. Viger et Rodier.—(*Ib*.)

La semaine dernière le temps a été assez beau et doux, samedi nous avons eu du temps couvert et une pluie battante; dimanche une chute de neige de plusieurs pouces d'épaisseur, la nuit dernière et aujourd'hui un froid du mois de janvier. Les rossignols, qui se sont montrés dans nos climats pour chanter la belle saison, se sont un peu trop pressés; nous les croyons tout à fait muets aujourd'hui.—(*Ib*.)

QUEBEC: JEUDI, 14 AVRIL, 1836.

Les journaux de New-York de mercredi matin le 6 et d'Albany de vendredi le 8 avril ont été reçus ce matin.

Le Sénat des Etats-Unis, pour 24, contre 18, a agréé le bill qui déclare le territoire de Michigan un des états fédératifs.

La rivière du Nord à Albany s'est ouverte le 6 du mois, devant la ville, mais les glaces étaient toujours fixes à une couple de lieues plus bas. Plusieurs bâtiments du commerce sont partis d'Albany ce même jour. La nouvelle qu'on avait passé le matin sur les glaces fixes à quelque distance en bas ne permettait pas d'espérer qu'elles descendraient bien loin.

Un récit officiel du siège par l'armée mexicaine de San-Antonio de Bejar, donné par les Texiens, est publié sur les journaux américains, ainsi que leur déclaration d'indépendance, basée sur celle des Etats-Unis même.

Les sauvages Séminoles se trouvent en grand nombre au sud de la Floride, et on pense qu'ils menacent de prendre les Iles ou Keys; quelques espions ayant été pris avec un espagnol qui prétendait s'y être rendu pour trafiquer.

Un journal de New-York remarque que le pavé de bois d'après la façon russe, qui a été fait dans Broadway, est le seul qui a soutenu l'effet du grand froid de l'hiver; les chemins faits avec des pierres et d'après le système de McAdam, ayant été beaucoup soulevés par la gelée.

Le capitaine Saunders, l'un des officiers blessés dans la guerre avec les Séminoles, est arrivé récemment à Washington, et annonce que la guerre ne sera pas terminée cette année.

On a rejeté la proposition dans la chambre des représentants à Washington de renvoyer à un comité spécial les résolutions de la législature du Kentucky sur la répartition du surplus de la vente des terres, entre chacune des états.

Une personne qui a visité New-York il y a un mois, nous apprend que nos rues sont comme des chemins de barrière en comparaison de celles de New-York alors; que l'on y avait enlevé la neige des trottoirs pour la jeter dans le milieu des rues; que malgré l'emploi des hautes sleighs américaines, de profonds cahots gênaient toutes les rues, et que de fait le manque d'expérience de maintenir unie la surface, a été suivi de beaucoup de pertes.

L'arrivée d'artisans du Canada et autres places à N-York, et les contrats des ouvriers des campagnes pour la livraison de l'ouvrage, et l'ouverture de la navigation, ont eu l'effet de gêner les prétentions des unions des artisans pour augmenter leurs gages, et qui ont causé des troubles par leurs processions; plusieurs individus leur appartenant avaient été poursuivis. La condition des Etats-Unis est certainement prospère, et nul peuple n'est plus entreprenant et plus habile dans les spéculations; mais le prix de la main-d'œuvre, et l'état fictif du cours monétaire créé par les intérêts isolés des états, en dépit des efforts patriotiques du président Jackson à créer un cours en espèces d'or et d'argent, et décourager les billets de cinq piastres et ceux d'un chiffre moins élevé, ce qui a été effectué en plusieurs états, et lesquels ne seront pas acceptés au trésor, sont des fardeaux. Cette valeur fictive de la main-d'œuvre et des ressources productives du pays, est, par conséquent, funeste aux exportations en pays étrangers, où il se présente des concurrents à plus bas prix. Il est heureux que les immenses ressources du pays, puissent résister temporairement, aux désavantages d'un tel cours monétaire; mais cela ne peut durer long-temps; tôt ou tard, il se fera gravement sentir.

LE BOIS DE COMMERCE. Nous avons reçu quelques lettres sur la question des bois, datées de Londres, du 10 et du 22 février, dont voici un précis du contenu: — Les témoignages rendus devant le comité sur les droits sur le bois n'ont pas été publiés avant la fin de janvier dernier. Celui de M. Warburton ne comprend pas moins de 53 pages, et entre dans tous les détails de la question contre les colonies, et leurs ennemis en font grand cas. On a dit que M. Bliss publierait, vers la fin de février, une brochure contre le témoignage de M. Warburton.

On avait rapporté que les négociants sur la Baltique avaient demandé une conférence avec les intéressés dans le commerce des colonies, mais que ces derniers ont refusé d'accéder à cette proposition. On ne peut dire quel serait le sort d'une mesure proposée par les ministres dans les communes. L'opinion était qu'ils étaient dans l'embarras et dans la défiance de leur force. Les amis des colonies avaient crû pour le mieux de poser la question au président du bureau du commerce, dans les communes; mais ayant été décidé de demander personnellement à ce monsieur, quelle était l'intention de ses collègues, il a répondu que très certainement il sommerait la question cette année, alléguant comme la raison du délai que des négociations qui avaient rapport au sujet étaient encore pendantes. Il serait extraordinaire si de telles négociations finissaient par la passion d'un traité. On dit qu'elles ont rapport à des avantages que les Prussiens consentiraient de céder aux bâtiments anglais. L'association des armateurs, celle dite de l'Amé-

rique du Nord, et des députations des ports du royaume, vont faire tous leurs efforts pour résister à la mesure du président du bureau du commerce. On pensait que l'on proposerait les résolutions en comité général pour essayer les forces des partis.

Il est curieux de voir, qu'avec ces renseignements corrects concernant les intentions du bureau du commerce, lord Lansdowne se soit exprimé comme suit, dans la chambre des pairs, le 22 février: —

"Chambre des pairs, 22 février.—Lord Ashburton présente une pétition de la part de certains habitants de la Nouvelle-Ecosse, contre tout changement quelconque dans les droits sur les bois. Le noble lord dit que les pétitionnaires expriment la crainte que les droits ne fussent altérés, et il désireit savoir si le gouvernement se proposait de soumettre aucun plan à cet égard ?

"Le marquis de Lansdowne dit, que pour le présent, le gouvernement n'avait aucune intention de proposer aucun changement dans les droits en question."

Les journaux du Haut-Canada du 5 au 8 courant reproduisent un extrait du *Patriot* de Toronto qui annonce la défaite du parti de l'agitation dans les arrondissements d'York, par rapport au refus des subsides. Le peuple du Haut-Canada ne se laissera pas toujours mener par la chambre, malgré les milliers de copies qu'elle fait circuler de ses documents *ex-parte*, tandis qu'elle ne fait pas circuler ceux de ses adversaires. Les agitateurs du Haut-Canada seront défaits.

Nous n'avons point encore parlé des attaques que l'on a renouvelées cette année contre le zélé et habile pasteur, messire McMalon, chapelain de l'église de St-Patrice. Ce monsieur a une très-nombreuse congrégation; et si jamais pasteur a contribué à améliorer et les habitudes et les mœurs de ses ouailles, il en est un. Par ses prédications, ses efforts personnels, et le crédit que lui donne sa charge importante, il a formé beaucoup de personnes et de familles au bien. On peut dire que toute sa congrégation lui est très-attachée. Nous ne pensons pas que certaines exhortations faites de temps à autre d'éviter la politique, des personnes qui visent à la destruction de toute autorité politique et religieuse, aient soulevé de difficultés. A la vérité, quelques mécontents, dont la plupart sont d'une importance à ne point exciter beaucoup d'attention, poussés par les partisans peu clair-voyants de M. Papi-neau, ont par fois exprimé leur improbation; et ce jeu a été joué dans des vues politiques, et par des personnes qui se mêlaient d'affaires qui ne les regardaient point.

On ne peut se dissimuler que ces attaques ne méritent aucune attention sérieuse, et qu'elles sont dirigées par les ennemis de toute religion, de toute paix et de tout progrès réel en morale, sans quoi les sociétés ne peuvent se maintenir ou prospérer long-temps.

Les ruses que les patriotes mettent en œuvre pour tromper et ruiner les habitants du pays et leurs institutions, et faire tort à leurs loix, dans le but de mettre en place quelques nécessiteux et ambitieux, ne pourraient s'effectuer, si le peuple était à portée de s'assurer de la vérité des faits, et de voir la vraie position quant aux autres colonies et au continent de l'Amérique.

C'est dans ce sens qu'on continue à dénaturer les réponses de M. Neilson, père, en 1828 devant le comité de la chambre, quand elle s'est plaint du conseil législatif: Qu'on renvoie à d'autres réponses de M. Neilson, et on verra que la composition du conseil législatif d'alors était en majorité de personnes en place. Depuis cet époque elles ont été totalement changées; elles ont adopté les projets de loi qui étaient vraiment utiles et justes, dont la chambre constitutionnelle d'alors se plaignait avec droit.

C'est sous ces différentes circonstances, sous ces plaintes remédies depuis, que les écrivains du parti, qui est devenu révolutionnaire, comparent la conduite de M. Neilson, en 1828, aux démarches constitutionnelles et expédientes d'aujourd'hui, que la chambre veut gouverner à sa volonté, et se fait un jeu de toute autorité juste.

Comme de raison, nous ne pouvons, ni nous ne voulons, convaincre les victimes de préjugés qui ne jugent point. Mais au moins ceux qui examinent l'état de la question doivent voir la différence frappante de deux situations, qui a été déjà suffisamment discutée.

Hiram A. Alden, est reparti hier pour Belfast (Maine) par le chemin de Kennebec, avec la perspective inattendue d'avoir de bons chemins d'hiver le 13 avril.

On a vu deux ou trois espèces de petits oiseaux d'été, mais "un hirondelle ne fait pas le printemps." Le thermomètre a varié depuis 6 jusqu'à 12 degrés de Fahrenheit au-dessus de zéro, depuis les trois derniers jours, et la malle qui à cette saison éprouve souvent des délais de 12 à 24 heures, est arrivée un peu avant 8 heures hier matin et ce matin, ce qui fait voir que les chemins d'hiver jusqu'à Montréal sont encore bons. Hier après-midi la température s'était radoucie et annonçait de la pluie, mais un nouvel abat de neige est survenu la nuit dernière et a continué ce matin poussé par un assez fort vent du nord-est.

Notre pont de glace est encore aussi solide qu'au milieu de l'hiver, et on conjecture même qu'il durera jusqu'au 10 mai. Assurément que sans un changement subit et inattendu, il ne peut partir avant le 1er mai, et même plus tard, pendant que les bateaux à vapeur sont souvent arrivés à Québec à cette époque du mois.

Nous croyons que le chien qui a été tué avant hier au pied de la rue la Montagne n'était pas attaqué de la rage, au moins c'est l'opinion d'un chirurgien et d'un chasseur expérimenté qui a vu plusieurs chiens pris de cette maladie, et qui s'est enquis soigneusement du cas, ayant été appelé auprès de la personne qui avait été mordue par le chien, pendant qu'elle lavait le plancher. Tous ces bruits au sujet de chiens enragés ne sont propres qu'à créer une alarme inutile; quoique des cas bien constatés devraient toujours être publiés. Il n'y a nul danger quelconque à appréhender, si sitôt qu'un chien refuse la nourriture et à l'air malade, on l'enchaîne pour attendre le résultat; et si c'est la rage, il résistera toute espèce de nourriture et de boisson, et la maladie l'emportera en 3 jours au plus tard.

LE CHEMIN DE FER DU MAINE. Une assemblée publique de personnes favorables à la construction d'un chemin de fer à Belfast, dans l'état du Maine, a eu lieu mardi, le 12 avril, à la Bourse de Québec, à onze heures, a. m.

J. W. Woolsey, écrivain, ayant été appelé à la chaire, dit que le comité nommé à une assemblée précédente, qui avait en lieu pour prendre des mesures pour hâter la construction d'un chemin de fer avait jugé convenable de convoquer une assemblée

générale de personnes favorables à cette mesure afin de considérer l'avantage de pétitionner S. M. pour la prier de sanctionner le projet de loi récemment passé par les deux chambres de la législature provinciale, et réservé par Son Excellence le gouverneur-en-chef pour la signification du plaisir de Sa Majesté. On avait préparé une pétition, que l'on allait lire, afin que l'Assemblée pût décider de l'avantage de l'adopter ou l'ajourner.

La pétition fut alors lue en anglais et en français. La pétition ayant été agréée ; M. KERR, secondé par M. JOHN JONES, a proposé et il a été résolu,

Que la pétition à Sa Très-Gracieuse Majesté, telle qu'adoptée, soit présentée, lorsqu'elle sera signée, à Son Excellence le gouverneur-en-chef par le comité, en priant Sa Seigneurie de la transmettre au principal Secrétaire d'Etat pour les colonies, pour être mise au pied du trône.

M. JOHN JONES, secondé par M. ETIENNE PARENT a proposé, et il a été résolu,

Qu'il soit remis une copie de l'acte du chemin de fer, tel que passé par le conseil et l'Assemblée, avec la pétition à Sa Majesté, à M. Alden, pour l'information de tous les intéressés, dans l'Etat du Maine. La pétition fut alors couverte de signatures, et il en a été déposé des copies à la Bourse et au Bureau de la Police, pour y recevoir des signatures.

CHATEAU ST. LOUIS, Québec, 6 avril, 1836. Monsieur, — Comme l'époque de l'expiration de l'acte incorporant la cité de Québec est prochaine, Son Excellence pense que les habitants de cette ville sont exposés à de graves inconvénients, par le manque d'un système régulier de police et de règlements municipaux, et Son Excellence m'a requis de vous suggérer, ainsi qu'on conseil-de-ville, l'expédition de finir quelque plan pour le maintien du bon ordre et de la sûreté de la propriété dans la ville et ses environs.

"Dans cette vue, Son Excellence m'a ordonné de soumettre à votre considération, s'il ne serait pas utile de nommer un magistrat de police, avec des appointements suffisants, pour sécher chaque jour à une heure fixée, et entendre et décider tous les cas qui sont du ressort des magistrats, et d'organiser et payer un corps bien choisi de constables et d'officiers de police pour garder et protéger la ville.

Comme ce serait un arrangement purement local, et tout à l'avantage des habitants de cette ville, Son Excellence aime à croire qu'ils n'objecteront volontiers, les fonds nécessaires à cette fin ; et cela étant fait, elle serait prête à sanctionner un tel arrangement, et à prêter tout son appui pour le mettre en opération ultérieure.

Cet arrangement est simplement présenté pour attirer l'attention et la considération du maire et du conseil-de-ville de Québec ; mais si on lui soumettait un plan meilleur, Son Excellence est prête à y donner sa sérieuse considération, et désire profiter de l'expérience et des renseignements locaux de la corporation quant aux vœux et aux besoins des habitants à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur, (Signé) S. WILCOTT, secrétaire-civil. "Le maire de Québec."

Les nombreuses occupations de M. Roebuck pensant la présente session du parlement anglais l'ont obligé de suspendre la publication de ses pamphlets politiques dont la circulation excédait 30,000 exemplaires. — (Hiverve.)

A M. le rédacteur de La Gazette de Québec. Monsieur, — Il semblerait que nos patriotes réformistes auraient à cœur de prouver d'une manière authentique qu'ils sont incapables de se choisir des représentants. Ils se sont battus pour choisir M. Caron. Deux ans après, ils ont signé une adresse pour dire qu'ils avaient fait un mauvais choix. Ils n'ont cessé d'importuner M. le docteur Painchaud de se porter candidat. C'était l'homme par excellence, le seul qui pouvait réunir les suffrages réformistes de la Haute-Ville, et voilà qu'ils se sont assemblés pour l'injurier de la manière la plus atroce, après l'avoir perdu en effigie ! M. Caron et M. Painchaud ont été élevés parmi eux, ils avaient tous deux été portés à des emplois de confiance par leurs concitoyens. Ils auraient dû les connaître à fond. Cependant, ils déclarent maintenant qu'ils se sont trompés. Quelle confiance peut-on avoir à l'avenir dans leurs choix ?

Ces messieurs, les réformistes, ne se sont peut-être pas doutés qu'en condamnant M. Caron et Painchaud, ils se sont condamnés eux-mêmes. Ils ont à la vérité besoin de la réforme, mais pour qu'elle puisse être suivie d'aucun bon résultat, il faut que la réforme commence chez eux.

UN ELECTEUR.

M. l'Éditeur ; Je vous serai obligé, s'il vous plaît de donner insertion dans votre prochain numéro, que le premier Capitaine de Milice d'une des paroisses de Lauzon, jouissant des honneurs et estime bien mérités, dus à son rang, à sa bonne conduite et à sa probité, vient d'être sommé pour servir en qualité de petit jury au terme prochain de session de la paix, présent mois ; ce qui n'est rien moins que mortification et mépris pour lui, vis-à-vis de deux individus de son voisinage, dont l'un est boucher, et l'autre cabaretier, et qui ont eu l'honneur de figurer et servir en qualité de grand jury, l'année dernière. A ce sujet, je prie le public de me pardonner la liberté que je prends de l'appeler à voir s'il n'y a pas toujours quelque'un, de temps à autre, qui met "la charnue devant les bœufs."

8 avril, 1836. UN OBSERVATEUR.

Marié. A Montréal, mardi, par le Rev. M. Bethune, Henry Penherton, écuyer de Québec, négociant, à Mlle. Adine, quatrième fille de l'hon. Louis Guay.

Décédés. Le 11 du courant, à l'âge de 5 mois et 20 jours, Thérèse Clara, enfant de Charles Maxime De Foy, écuyer, N. P.

A Montréal, le 2, à l'âge de 47, de mort subite Jenn. Baptiste Hubert.

A Rawdon, (Township), le 6. M. George Hobbs, à l'âge de 68, autrefois inspecteur de farine à Montréal.

Comté de Régie de l'École Normale du District de Québec.

Le soussigné duement nommé Président du Comité de Régie de l'École Normale du District de Québec, donne par le présent avis aux Curés, Vicaires Généraux, Archidiacres, Recteurs, Curés, Pasteurs et autres, Prêtres et Ministres des Cultes ayant droit de tenir des registres pour constater l'état civil des citoyens de la cité de Québec, aux Supérieurs et Directeurs des Collèges et Professeurs de Belles-Lettres, Rhetorique et Histoire naturelle des dits Collèges, aux Juges des Cours du Banc du Roi et aux Membres de la Législature du District de Québec, que vu la résignation de T. A. STAYNER, écuyer, comme membre du comité de régie de la susdite école, une assemblée des personnes ci-dessus dénommées sur le lieu JEUDI le VINGT-HUIT avril courant, en la Salle des Séances de la Chambre d'Assemblée, à QUATRE heures de l'après midi aux fins de procéder à l'élection d'une personne en remplacement du dit T. A. Stayner, écuyer ; le tout en conformité des dispositions du statut de la 6e année de Guill. IV, ch. 12.

Ed. CARON, Président C. R. E. N.

Québec, 19 avril 1836.

VENTES PAR ENCAN.

SANS RESERVE. Vente Etendue.

De Livres, Gravures, Dessins, Papier, &c. appartenant à la succession de feu WILLIAM GRAY, Papeterie en gros, Québec.

Par G. D. BALZARETTI, à ses chambres d'encan LUNDI 18 courant et les soirs suivants —

20,000 VOLUMES de livres sur la Littérature, les Arts et les Sciences, entre lesquels se trouvent : —

Brewster Encyclopedia, 18 vols quarto ; Burrow's dictionnaire, 10 vols ; Hume and Smollett's History of England, Goldsmith's do ; British Essayist, 30 vols ; Rollin's Ancient History ; Lempriere's Classical Dictionary ; Family Library, 30 vols ; Dr. Clark's and other Commentaries on the Bible ; Robertson's History of Scotland.

Works of Shakspeare, Dr. Johnson, Byron, Blair, Newton, Goldsmith, Pope, Paley, Brown, Field Sports, with 110 splendid colored Engravings ; Annuals ; Bell's Surveys ; Bibles and Prayer Books, in elegant bindings ; Gazetteers, &c. with almost all other works of reputation.

Livres d'école en variété immense, Romans Modernes, Histoires et voyages.

10,000 Gravures et dessins splendides, noirs et colorés.

300 Roules papier à écrire, à imprimer, à envelopper et bruni.

Un assortiment de Papiers de fantaisie.

Les Catalogues seront prêts à être délivrés MARDI 12 courant, et on pourra se les procurer à la chambre d'encan, ou au magasin de Shaw & Cie, rue St. Jean.

La vente commencera à SIX heures précises.

CONDITIONS — Au-dessus de £25 argent comptant ; de £25 à £50, 2 mois ; au-dessus de £50, 3 mois de crédit, en donnant au Courtier des Billets endossés à sa satisfaction. Québec, 7 avril 1836.

Draps, casimires, cotons, &c. — Par J. M. FRASER & Cie, aux magasins de MM. Strang, Languevin & Cie, MERCREDI le 20 courant, à UNE heure, sans réserve.

LES soussignés de commerce de deux familles, consistant en draps, casimires, cotons barés et carreaux calicots, shirtings gris et blancs, schalls, mouchoirs de poche, &c.

Québec, 13 avril 1836.

AVIS PUBLIC.

LES soussignés Exécuteurs Testamentaires de feu MARTIN CHINIC, en son vivant, encauteur courtier, de cette ville, donnent avis, qu'en vertu d'un acte d'union, entre elles et les créanciers qui doivent à son défunt Maitre Glackemeyer et son confère notaires, le 9 avril courant, MM. Hypolite Dubord, Colin McCallum, Charles Languevin et François Buteau ont été nommés administrateurs des biens et effets de la succession du dit feu M. Chinic, et qu'ils sont autorisés à liquider tous comptes dus par ou à la dite succession, et à en gérer toutes les affaires.

MARIE BOURDAGES CHINIC, SERAPHINE CHINIC.

Québec, 13 avril 1836.

LES soussignés administrateurs de la succession de feu M. CHINIC prient tous ceux qui doivent à la dite succession de payer sans délai, sans qu'ils soient tenus de produire leurs quittances, et ceux qui ont des créances sur la dite succession de produire leurs quittances, ou de donner une sérieuse considération, et désire profiter de l'expérience et des renseignements locaux de la corporation quant aux vœux et aux besoins des habitants à cet égard.

HYPOLITE DUBORD, C. McCALLUM, CHAS. LANGUEVIN, F. BUTEAU.

Québec, 14 avril 1836.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la ci-devant société de Anthony Bisson & Cie, ou contre Anthony Bisson sont priés de leur remettre leurs comptes ou noms au bureau d'Archibald Campbell, Notaire Public, le ou avant le 20 courant. Le soussigné se proposant de faire un abandon de ses biens au bénéfice de ses créanciers.

ANTHONY BISSON.

Québec, 7 avril 1836.

LA Soussignée nommée exécutrice du testament de feu Martin Chinic, en son vivant encauteur et courtier de cette ville, prie tous ceux qui doivent à la dite succession, ou qui ont des réclamations contre celle, de régler immédiatement.

MARIE BOURDAGES CHINIC.

Québec, 31 mars 1836.

A VENDRE.

CORDAGE.—200 rouleaux de Cordage (staple) comprenant un excellent assortiment.

Sets de poulies à patente Anglaises, Vitres de pontes à patente.

ATKINSON, USBORNE & CIE.

Bœuf de la première qualité, &c.

MUNN, Boucher, sur le marché de la Haute-Ville, a en main du bœuf, du mouton et du veau de la meilleure qualité et à bon marché.

—Aussi—

Lard séché, jambons, lard frais, langues salées, &c.

AVIS.

KING & Cie, marché de la Haute-Ville de Québec, s'étant associé M. F. X. GINGRAS —leur commerce de TABAC à compter du premier de mai prochain sera continué et se fera sous le nom de GINGRAS & Cie.

En conséquence le soussigné prie tous ceux qui peuvent avoir des réclamations contre King & Cie, de les présenter pour liquidation immédiate, et ceux qui doivent à King & Cie, sont priés de venir payer d'ici au premier de mai prochain, faute de quoi les comptes qui resteront non liquidés le quinze du même mois de mai, seront à ors mis entre les mains d'un avocat pour en poursuivre le recouvrement.

J. WURTELE.

Québec, 25 mars 1836.

AVIS.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu PIERRE LAFORCE, écuyer, Notaire, sont priés d'envoyer leurs comptes aussitôt possible ; et ceux qui sont endettés envers la dite succession sont requis de payer à J. A. AHERN, écuyer, exécuteur testamentaire ou au soussigné.

LOUIS PANET, Notaire.

Québec, 5 avril 1836.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU OUEST DE L'ECOSSE.

LES Soussignés sont autorisés par la Compagnie d'Assurance du Ouest de l'Ecosse, à assurer les propriétés de toutes descriptions, contre les pertes ou dommages par feu, aux conditions les plus raisonnables, et de régler ici toutes pertes qui peuvent avoir lieu, aussitôt que le montant en sera prouvé.

RODGER, DEAN & Cie.

Québec, 28 mars 1836.

AVIS.—Le soussigné ayant été dûment nommé par la cour, curateur à la succession vacante de feu Louis Labadie de Siveac, en son vivant navigateur, prie tous ceux qui doivent à la dite succession de payer le montant de leurs comptes sans délai ; et tous ceux à qui la succession peut devoir d'envoyer leurs comptes dûment attestés au soussigné.

DANIEL MCGIE, Curateur.

Québec, 21 mars 1836.

AVIS.—En conséquence du changement qui aura lieu le premier jour de mai prochain, dans la régie des affaires des soussignés en cette ville, ils prient tous ceux à qui ils peuvent devoir d'envoyer leurs comptes avant le 15 courant ; et ceux qui doivent à la société sont priés de régler leurs comptes avant le premier du mois prochain.

R. F. MAITLAND & Co.

Québec, 4 mars 1836.

Succession de feu M. William Gray, d'Angleterre, faisant ci-devant à Québec le commerce de papeterie en gros, &c. sous la raison de

GRAY & Cie.

AYANT été dûment autorisé par les exécuteurs de la succession susdite, en vertu de l'acte de dernière volonté de feu W. Gray, je prie respectueusement tous ceux qui doivent à la dite succession de payer immédiatement entre mes mains ; et ceux qui ont des réclamations de les présenter en forme authentique, pour les examiner, afin de clore les affaires de cette succession, sous le plus court délai possible.

JOHN SHAW, Marchand Tailandier, rue St. Jean.

Québec, 28 mars 1836.

THESE à VENDRE, aux prix d'encan, sur le Quai de Buteau, Cul-de-Sac :

75 caisses Hyson Skin } d'une qualité supérieure
15 do Bobas }
D. VASS & Cie.

Par Vente Privée.

VINS Français, champagne, Madère par barriques, quarts, et par caisses de 1 doz. chaque, Ténériffes en quart, lampes de passage éclairant avec de l'huile, &c.

G. D. B.

Québec, 7 janvier 1836.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS : —

24 barriques de sucre raffiné de la Jamaïque, 20 tonnes d'esprit de la Jamaïque fort, 10 do, whiskey do do do, 5 pipes Cognac brandy—Otard, Dupuy & Co's brand, 3 do. gin supérieur, 4 boucarts tabac en feuilles, 12 quarts de tabac en torquette—16 à la livre, 22 sacs de café, 22 boîtes de chandelle longues et courtes—6 à la livre 120 tinettes beurre sué.

—Aussi—

Orge, Tabac de Cavendish, Harangs No. 1, Résine, Dattes, Citrons, Syrop, et Vitres de 6 1/2 x 7 1/2.

TORRANCE, YOUNG & CIE.

Québec, 1 Décembre 1835.

MONTURES DE FUSILS! MONTURES DE FUSILS! MONTURES DE FUSILS!

A VENDRE par le soussigné, No. 5, rue St. Pierre, 5000 Montures de fusils simple et doubles de la meilleure qualité.

G. MUNRO ROSS, Agent.

Québec, 5 Janvier, 1836.

A VENDRE, pour clore des consignations : —

15 Boucarts de bon tabac en feuilles du H. C. avariés en partie.

D. VASS & Cie.

—Aussi—

Eau-de-Cologne de Farnas.

NOUVELLEMENT reçu de la Halle Médicale, Montréal, et à vendre par les soussignés, 100 boîtes d'EAU-DE-COLOGNE, de la fabrique de Jean Marie Farina, en Allemagne.

L. KIDD & Co.

LES soussignés ont à vendre, à leurs magasins

10 coins des rues St. Pierre et St. Paul, ci-devant occupés par Wm. Budgeon & Cie, les articles suivants, savoir :

Fer acérés, rond, carré et plat, grosseurs assorties Fer à crochets, fer du Canada, double et simple Acter de Crowley, tempéré et fondu Supérieurs en bois et à bardeaux, du Canada Ecloues, éaux, bûches, pelles et poëtes Chânes pour radeaux de fer Grilles, poëtes du Canada, embuses pour vaisseaux Plomb en fonte et en barre, plomb à tirer, assorti Poudre B. F. F. F. F. F. et en boîtes Coudage, file de cordonniers Vitres, huile de lin bouillie et eme Eau-de-vie de Cognac, vin rouge d'Espagne, pipes.

Chânes à patente, d'Acraman, et autres pour vaisseaux de 50 à 600 tonneaux

GOLDSWORTHY, TOWNSEND & Cie.

Québec, 3 mars 1835.

A VENDRE par le soussigné à son bureau près

la Banque de Québec, rue St. Pierre, 2,500 gallons d'huile de Loup marin blanche, et du nord fait et déig, recue par la goëlette Marguerite, des côtes de Labrador.

—Aussi—

2,600 gallon de la même huile, mais bouillie.

VICT. HAMEL.

Québec, 7 Août 1835.

LES soussignés offrent à vendre un assortiment

constant de

Cartes à laines à machines et à bras Clous coupés de toute description des Beaver Works de Montréal.

—Aussi—

Cordage goudronné à patente et cordage blanc, spun-yarn, houseline, marine, &c.

150 quarts de clous battus à bordier et à couvrir 20 into fiches de 12 à 5 pouces

1000 quarts de peintures assorties

J. M. FRASER & Co.

—Aussi—

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ

QUATRE mille planches de pin, de la première qualité, de Ste. Anne.

1000 madriers de pin, 12—7—2

1000 do do do 12—7—1 1/2

2000 do do do 12—11—1 1/2

Une quantité de planches de 12 à 50 pouces de large. Andriers de merisier de 4 à 40 pouces d'épaisseur. Le tout se trouve dans le hangar du soussigné depuis 5 ans.

—Aussi—

1000 pièces de pin blanc, Une quantité de vitres de grande dimension en paniers.

LAURENT PARADIS, Maître Menuisier.

Qui offre aussi à vendre :

QUATRE MAISONS, dont trois sont de deux étages, et l'autre de trois étages, toutes de pierre et bien distribuées, près des familles.

25 février 1836.

A VENDRE PAR MAXHAM & BOURNE : —

Peinture Sèches et delayées Souffre, Moutarde en bouteilles et en jarres, Savon et Chandelles, Papier post, pot et à enveloppes.

Clous de grands assorties Poëtes du Canada, do. do. Vitres et Verrières—Faïence. Vins Bénécaric. Sherry et Madère, Genève en pipes et en pièces—Eau-de-vie, Sucre, Rum de la Jamaïque, Cuir fort (kip) et paux de veaux, Fil à cordonniers, etc. etc.

Québec, 19 septembre.

A VENDRE par les Soussignés—

167 caisses de thé congou 150 boîtes couchong Vin de Ténériffes, Pansley's brand, L. P. et cargo par pipes, barriques et quatuarts

Vinagre de vin blanc Emojis de M. contrail Cuivre à doubler et clous Poix et Vernis Anglais Toile à voiles, assortie Vitres

W. PRICE et cie.

—Aussi—

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,

CARRAGEN ou Mousse d'Irlande, si hautement recommandée pour les personnes sujettes à la consomption.

Syrup pour la toux de l'Amérique du Nord, Baume Pulmonaire Végétal, Gouttes d'Anderson pour la toux, Panace de Swaine, Pilules Végétales de Jcwett, beaucoup supérieures à celles de Morrison, Baume d'Anis de Powell, Dno dit de Macdonald, Orge et Graup (patent) de Robinson, Arroz Root véritable de la Bermude, Sigou (pearl) et Sapicoa. Avec un assortiment ordinaire de drogues, de médecines, de parfums, de Brosses, peignes, &c.

—Aussi—

Huile d'Olive et de Spermaceti supérieure pour lampes de table.

J. J. SIMS, Sur le marché de la Haute-Ville.

Québec, 1er décembre 1835.

Le soussigné ayant été chargé de retirer le montant des dettes dues au nommé John Kelly, ci-devant de Québec, marchand tailleur, donne par le présent avis aux personnes endettées envers le dit John Kelly, qu'elles aient à lui payer le montant respectif de leurs comptes sans délai, faute de quoi elles seront poursuivies.

THOS. AMIOT, Avocat.

Québec, 2 mars 1836.

Contrats pour Bœuf Frais à la Grosse-Isle.

IL sera reçu des soumissions jusqu'à VENDREDI midi, le 22 avril 1836, pour la livraison de telle quantité ou quantités de bœuf frais qu'il faudra de temps à autre, pour approvisionner les troupes ou autres stations sur l'Isle, durant la navigation de la présente année 1836, à commencer du 1er mai prochain.

Le bœuf sera de la meilleure qualité, et sera livré sur l'Isle, en égale proportion de quartiers de devant et de derrière, sans enlever aucune partie du suif.

La viande sera soumise à l'inspection et l'approbation de l'officier du Commissariat.

Les soumissions devront exprimer le prix en cours d'Halifax par livre, et on pourra obtenir tous détails ultérieurs en s'adressant à ce Bureau.

Commissariat, Québec, 7 avril 1836.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE QUEBEC CONTRE LE FEU.

AVIS est par le présent donné qu'il se tiendra une Assemblée Générale des Actionnaires au Bureau de la Compagnie, et la cité de Québec, le lundi 25 jour d'avril prochain, à UNE heure de l'après-midi, conformément aux règles de la Compagnie, et pour les fins y spécifiées. A laquelle Assemblée Générale divers Actionnaires de la Compagnie proposeront aussi de changer et amener la deuxième règle ou section du deuxième article des règlements de la dite Compagnie en autant qu'il est à rapport aux votes par procureur, en ajoutant la troisième règle ou section au dit article, comme suit, c'est à savoir :

Sec. 3. " Pourvu toujours qu'aucun vote par procureur ne sera admis ni reçu, à moins que l'actionnaire nommé pour le procureur ne mentionne spécialement par l'instrument contenu tel nomination, la question sur laquelle tel vote sera offert, et son vote ou opinion sur telle question ; et si le vote se rapporte à la nomination de directeurs, officiers ou serviteurs de la dite Compagnie, ou d'aucun d'eux, l'Instrument devra contenir les noms de la personne ou des personnes pour lesquelles le dit actionnaire nommant un procureur désire voter ; Et en outre qu'aucun actionnaire étant serviteur de la dite Compagnie ne sera éligible comme procureur ; et qu'aucun tel procureur ne pourra donner aucun vote de la part d'aucun actionnaire absent, en faveur de tel procureur, pour la nomination à aucun office dans la dite Compagnie, ou à l'égard d'aucune question concernant sa propre conduite comme officier ou serviteur de la dite Compagnie, ou son salaire ou ses émoluments, ou aucune réclamation pécuniaire auprès de la dite Compagnie."

W. HENDERSON, Secrétaire.

Bureau d'Assurance de Québec, 10 mars 1836.

PHENIX COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES CONTRE L'INCENDIE.

CETTE Compagnie établit son Agence en Canada en l'année 1804, et ayant récemment reçu son tarif, est maintenant prête à assurer les maisons et immeubles de toute espèce contre la perte ou les dommages causés par le feu, et cela à des conditions libérales.

Agents pour la Capitale, GILLESPIE, MOFFATT & Cie. Montréal.

S'adresser à Québec, à GILLESPIE, FINLAY & Cie.

5 Août, 1835.

DOUANE, QUEBEC, 8 mars 1836.

L'AVIS ci-après mentionné, daté le 18 décembre 1835, émané par les Honnables Commissaires des Douanes de Sa Majesté, contenant les règlements à observer dans les ventes de vaisseaux ou de parts de vaisseaux, est publié en conformité aux ordres de leurs honorables patrons pour l'information de toutes les parties concernées.

H. JESSOFF, Collecteur CHAS. G. STEWART, Contrôleur.

(Copie.)

DOUANE, QUEBEC, 18 décembre 1835.

AVIS est par le présent donné.